

D/0881

COMpte RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE

SERVICE TENUE LE 19 MARS 1987 DE 15H00

A 18H30'--

- Président de la Réunion : NDINDILYIMANA Augustin, Lt Col BEM, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

- Participants :

- Monsieur MUGEMA Romuald, Secrétaire Général
- Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif
- Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
- Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des Sports et Loisirs
- Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
- Monsieur NKULIKIYINKA Jean Baptiste, Directeur du Folklore et Loisirs
- Monsieur NDEKEZI Marcel, Directeur des Coopératives
- Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement des Jeunes
- Monsieur KAREMERA Pierre, Chef de Division Education Physique et Sportives
- Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation des Jeunes
- Monsieur NAHIMANA Alphonse, Chef de Division Assistance aux Coopératives
- Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection des Projets
- Madame MUKABURASA Spéciose, Chef de Bureau Mouvements de Jeunesse
- Monsieur RUTAMBUKA Claude, Chef de Bureau Statistiques
- Monsieur KABERA Guy, Chef de Bureau Evaluation et Contrôle des Projets
- Monsieur MUSILIKARE J.Népo, Chef de Bureau Sports d'Equipe
- Monsieur MBONEZA Gasparé, Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques des Jeunes
- Monsieur HATEGEKIMANA Emmanuel, Chef de Bureau Gestion du Personnel.

- Le Groupe chargé d'effectuer le test d'inventaire des activités des jeunes.
- Le Groupe chargé de peindre le panneau d'arrière-plan pour les jeux du 1er Juillet 1987.

Le Ministre a jugé bon de réunir les Chefs de Service pour examiner les points urgents et arrêter un programme d'action. Il s'agit du concours d'animation, de la préparation des jeux du 1er Juillet 1987, de l'inventaire des activités des jeunes, des journées de réflexion sur l'encadrement et la formation des jeunes.

COMITÉ NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF
DU TCHAD ET DU SUD SAHARIEN ET DU SUD EST SOUTIEN

1. Le concours d'Animation.

La Présidence du M.R.N.D. compte organiser le concours d'animation au courant de ce 2e trimestre où sont invitées à participer toutes les Cellules Spécialisées de la Capitale. Pour s'y préparer, lesdites cellules ont mobilisé depuis février tous les membres de leurs groupes d'animation mais le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif pour préparer les manifestations du 1er Juillet 1987, a sollicité le concours de ces mêmes Cellules Spécialisées de la Capitale.

Etant donné que les 2 opérations mobiliseront les mêmes groupes d'animation et à la même période, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif avait demandé au Secrétaire Général du M.R.N.D. de reporter le concours à une date postérieure au 1er Juillet. De même les Responsables des Cellules Spécialisées de la Capitale et la Commission des Fêtes et Conférences chargée de la préparation des jeux du 1er juillet 1987 trouvent qu'il serait difficile d'organiser parallèlement le concours d'animation et la préparation des jeux du 1er juillet 1987. Ils recommandent à leur tour le report du concours d'animation, ayant jugé les jeux du 1er juillet 1987 comme prioritaires.

Compte tenu de ces avis, le Ministre a demandé de préparer une lettre officielle à adresser au Secrétaire Général du M.R.N.D. pour demander le report du concours.

Aussi il a chargé le Secrétaire Général et le Directeur Général des Sports et Loisirs de contacter le comité organisateur du concours d'animation pour les convaincre à le reporter à une date postérieure au 1er Juillet 1987. Cela permettra au MIJEUCOOP d'entraîner le Groupe IMBONEZAMIHIGO formés par les meilleurs membres des groupes d'animation des Cellules Spécialisées de la Capitale.

Si le concours a lieu après juillet, le Ministre a chargé Monsieur BIKINDI de former un comité de conception pour étudier le scénario du numéro qui sera présenté par la Cellule du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif. Dans ce comité de conception, quatre membres ont été proposés. Il s'agit des Directeurs Généraux MUHATURUKUNDO Norbert et MBATEYE Thomas, du Directeur du Folklore, Monsieur NKULIKIYINKA et Monsieur KURAZIKUBONE, Membre du Comité de Cellule chargé de l'Animation.

Au cas où les compétitions seraient maintenues au courant de ce 2e trimestre, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif ne pourra pas y participer vu les opérations en cours auxquelles nos agents ne peuvent se soustraire.

2. La préparation des manifestations du
1er Juillet 1987.

Pour les jeux du 1er juillet 1987, le groupe de conception a retenu l'idée de faire un panneau d'arrière plan.

Dans le passé, le panneau d'arrière-plan a été réalisé sous la direction des experts coréens initiateurs du mouvement d'ensemble au Rwanda. Cette fois-ci et pour la 1ère fois, les artistes rwandais vont monter ce panneau.

Concernant la réalisation de ce panneau, le groupe de peintres a rencontré certains problèmes techniques et le Ministre les a invités à venir les exposer.

Le Ministre a indiqué qu'il était déjà au courant de certains de leurs problèmes tel le manque de tenue appropriée, les jetons de présence et le rafraîchissement, le manque de salle assez spacieuse qui puisse permettre le déploiement des toiles.

Sur le problème d'habillement, le Ministre a accordé une tenue (training). Quant au problème de jetons de présence et de rafraîchissement, le Ministre a souligné qu'il était dans l'impossibilité de satisfaire leur demande. Le budget alloué à la préparation des manifestations ne permet pas de rémunérer les services accomplis par tous les groupes d'encadrement (Imbonezamihigo, Intore, Mouvement d'Ensemble, Accrobates, ...). Il a signalé qu'il optait plutôt pour une prime forfaitaire pour ces artistes peintres.

Il fut évoqué le problème de montage des tableaux. Les techniciens du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif avaient demandé aux Chinois qui avaient accepté de s'en occuper gratuitement. Mais il semble qu'ils ne sont plus disposés à le faire. Le Ministre a chargé les responsables d'y réfléchir profondément quitte à négocier les services des Chinois moyennant paiement. Le Secrétaire Général s'occupera de ces contacts.

S'agissant du problème de manque de salle spacieuse, le groupe de peintres avait suggéré d'emprunter la salle du gymnase de l'UNR/Campus de BUTARE. Le Ministre a précisé qu'il l'avait déjà empruntée pour l'Equipe Nationale de Volleyball qui se prépare aux Jeux de BRAZZAVILLE.

De plus, un intervenant a souligné que cette salle ne pouvait se prêter à une telle activité. L'espace est réduit par des installations sportives inamovibles (barres, poteaux, dispositifs fixés qu'on ne peut pas déplacer). L'espace utile aux peintres ne serait en fait que la surface réservée au terrain de Basketball situé au Centre du gymnase. De même le tapis fixé au parquet ne peut être déplacé et la peinture risquerait d'effacer les lignes de démarquage des terrains tracées la-dessus.

Vu l'impossibilité d'avoir cette salle de l'UNR, le Ministre a demandé au groupe de peintres de voir comment travailler dans la salle du Lycée de KIGALI. Il les a invité pour samedi le 21 mars à visiter avec lui la salle du Lycée de KIGALI pour se rendre compte des conditions de travail qu'elle présente. Avant cette visite, il aura procédé à la censure des dessins préparés et leur indiquera ceux qu'il faudra retenir.

3. L'Inventaire des Activités des Jeunes.

Avant de lancer l'inventaire des activités des jeunes dans toutes les Communes du Pays, le Ministre a jugé bon de faire effectuer d'abord un test. Ce test sera réalisé pendant 8 jours à partir de Lundi 23 mars 1987 dans 7 Préfectures où sera choisie seulement une Commune.

Il a approuvé le questionnaire déjà élaboré mais a recommandé de l'améliorer continuellement compte tenu des résultats du test. Ainsi il a suggéré de le compléter par les points suivants :

- Existence d'un plan de développement de la Commune
- La monographie de la Commune
- Les pôles d'attraction pour les jeunes dans la Commune
- La qualité des agents communaux d'encadrement des jeunes
- L'organisation du Secteur non structuré dans la Commune (autour des centres de négoce, des centres administratifs, etc...)
- Les difficultés que rencontrent les groupements des jeunes et des associations coopératives, les mesures et solutions préconisées en leur faveur.

Après cette mise au point, un intervenant a fait observer qu'il faut aussi associer les agents communaux et préfectoraux à la réalisation de ce test d'inventaire car en fin de compte c'est à eux-mêmes qu'il reviendra le travail.

A cette appréhension, le Ministre a précisé que l'objectif du test d'inventaire était d'abord de comprendre le questionnaire élaboré et d'adopter une méthodologie de référence pour l'inventaire général. Les membres des commissions communales et préfectorales seront associés à l'opération. C'est par ce biais qu'on peut mesurer la validité du questionnaire et tester l'agent qui va l'utiliser.

Ainsi le Ministre a souhaité qu'un S/Préfet désigné par le Préfet de Préfecture et l'Encadreur Préfectoral participent obligatoirement à la réalisation du test d'inventaire. A ceux-ci, il a accordé des frais de mission. Aussi sur place d'autres agents communaux (conseillers de secteur, encadreurs de la jeunesse, responsables de cellule) seront indispensables. Le Ministre a accordé à chaque commune 10.000 FRW pour pourvoir aux outils de travail qui leur seraient nécessaires.

4. Les journées de réflexion sur l'encadrement et la formation des jeunes.

La période pour ces journées était prévue pendant les vacances de Pâques du 14 au 16 avril 1987. Mais comme cette période correspond à la période de la réunion des Ministres des Sports à BRAZZAVILLE à laquelle participera le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, il a demandé de reporter la période de ces journées de réflexion après Pâques.

La Faculté des Sciences de l'Education du Campus Universitaire de RUHENERI à BUTARE a été choisi pour abriter la rencontre. Les thèmes à débattre et les conférenciers ont été proposés compte tenu des expériences qu'ils vivent quotidiennement. Il est prévu les exposés du Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education et des professeurs des Facultés des Sciences Economiques, Sociales et de Gestion; ceux de représentants des Ministères des Finances et de l'Economie; de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat et du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Dans le cadre de la présente réunion, il a été procédé à la reformulation du thème général et à la justification du choix des thèmes et différents conférenciers.

Le Ministre a demandé de chercher à circonscrire les exposés pour privilégier surtout les débats et suggéré d'inviter Monsieur JANNERET, Conseiller à la Présidence de la République pour parler de la FORMATION-INFORMATION des Jeunes et le Député RUGIRA Amandin pour exposer sur la culture rwandaise dans le société actuelle des jeunes.

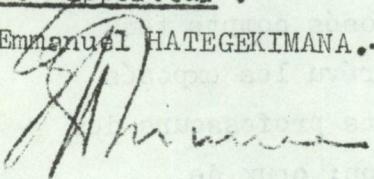
Concernant les problèmes pratiques, le Ministre a chargé le Secrétaire Général de communiquer à temps des thèmes aux différents conférenciers retenus et de mener d'ores et déjà les contacts auprès des Responsables des Hôtels de Butare et du Monastère de GIHINDAMUYAGA pour les réservations des logements aux participants de la Rencontre.

En concluant, le Ministre a adressé ses remerciements à tous les participants pour leur patience. Il leur a demandé de penser et repenser toujours les activités à accomplir pour les harmoniser.

Fait à Kigali, le 25/3/1987

Le Rapporteur :

Emmanuel HATEGEKIMANA.



Le Président de la Réunion:

Augustin NDINDILYIMANA

Lt Col BEM

Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif.

Diffusion :

- Chef de Service (Tous)

